



SECTEUR NON MARCHAND

Son objectif : renforcer le rôle de la profession dans le secteur non-marchand

Ses principales missions :

- recenser les acteurs de ce secteur d'activité
- proposer des formations aux confrères intervenant dans ce secteur, en partenariat avec l'RIF AUDITEC, le centre de formation de l'Ordre des Experts-comptables
- proposer des formations au personnel des associations et autres cibles
- assurer une veille législative et réglementaire
- développer des actions de communication pour faire connaître la profession au sein des associations, satellites de collectivités locales